

# Molson Coors Brewing Company

## Principes relatifs aux contributions politiques

### Introduction

Molson Coors Brewing Company (MCBC) s'efforce de devenir l'un des principaux brasseurs mondiaux reconnus pour la responsabilité d'entreprise de classe mondiale. L'entreprise a l'intention mener ses activités de façon à respecter ses valeurs : excellence, passion, intégrité et respect, créativité et qualité.

Ces principes s'appliquent à Molson Coors Brewing Company (l'entreprise), à toutes ses unités d'affaires et aux autres entités dans lesquelles elle détient une participation majoritaire.

### Principes

L'entreprise intervient dans l'environnement politique dans le but de renseigner les stratèges à propos de l'entreprise et des enjeux et des pratiques de l'industrie, en plus de promouvoir la responsabilité d'entreprise, y compris la promotion et la consommation responsables de ses produits. Seuls les employés désignés de l'entreprise peuvent participer à des activités visant à influencer sur les politiques publiques au nom de l'entreprise. De plus, ces employés doivent respecter les exigences relatives à l'enregistrement, à l'éthique et à la divulgation de renseignements propres à leur administration.

Des données concernant les contributions que l'entreprise a remises à des candidats ou à des partis politiques sont accessibles au public et peuvent être consultées sur les bases de données du gouvernement ou des partis politiques. Si ce n'est pas le cas, MCBC publie ces données. Les principes suivants s'appliquent à l'entreprise en cas de contributions politiques.

- Les contributions doivent être effectuées en vertu des lois, de la réglementation et des pratiques d'affaires applicables, y compris la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et la *Bribery Act* du Royaume-Uni.
- Seuls les employés désignés de l'entreprise peuvent faire de telles contributions. Ils doivent se conformer au code de conduite de l'entreprise intitulé *Vivre nos valeurs* et obtenir une approbation après avoir suivi le processus établi par le chef principal des affaires publiques ou par le chef principal des affaires gouvernementales.
- Là où les règles électorales locales permettent les comités d'action politique (*political action committees*) ou l'équivalent, toutes les lois, la réglementation et les pratiques d'affaires sont applicables.

La participation à une campagne électorale ou la remise d'un don à un candidat sont des décisions personnelles. Lorsque de telles contributions sont effectuées, les principes suivants s'appliquent.

- Les contributions des employés sont strictement volontaires, et il n'existe aucune exigence ou contrainte en ce qui a trait à la participation. Aucun remboursement ne sera effectué par l'entreprise.
- Toutes les contributions des employés doivent être sollicitées et effectuées dans le respect des lois, de la réglementation et des pratiques d'affaires applicables.